TESTS RAPIDES d'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE VIH

BILAN D'UN AN D'UTILISATION

Docteur Blesch M O
Service de Santé au Travail
Alpha Santé

Groupe alpha sante

un hôpital général MCO
un hôpital médico gériatrique
11 ehpad

Effectif salariés: 1568 salariés

Service autonome de santé au travail sur 2 départements : un médecin du travail et 2 IDE

REGLEMENTATION

- *Extrait de la Circ DGS/VS 2/DH/DRT n° 99-680 du 8 décembre 1999 relative aux recommandations à mettre en œuvre devant un risque de transmission par le sang et les liquides biologiques*
- …**La connaissance du statut sérologique du sujet source est un élément déterminant de l'évaluation du risque** pour la personne exposée. Si le statut sérologique de la personne source n'est pas connu, il est indispensable d'essayer de le rechercher… ce qui nécessite l'accord de la personne. En cas d'impossibilité ou de refus, le sujet source sera considéré comme potentiellement infecté…

REGLEMENTATION

- *Extrait de la Cir DGS/DHOS/DRT/DSS/SD6 A n° 2003-165 du 2 avril 2003 relative aux recommandations de mise en œuvre d'un traitement antirétroviral après exposition au risque de transmission du VIH*
- …**Il est nécessaire de recourir à des tests donnant la sérologie en moins d'une heure** ou à des tests classiques

- …La conduite à tenir après AES doit permettre la mise en place d'un **dispositif permanent garantissant la possibilité d'un accès à une prophylaxie contre le VIH dans un délai court** quel que soit le lieu et le mode d'exercice - public, privé ou libéral - de la personne victime d'une exposition à du sang potentiellement contaminant.

REGLEMENTATION

- *la circulaire du 13 mars 2008 Circulaire n° DGS/RI2/DHOS/DGT/DSS/2008/91 relative aux recommandations de prise en charge des personnes exposées à un risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).*

- …Elle définit les objectifs et **l'organisation du dispositif de mise en œuvre des recommandations de traitement post exposition (TPE), la prise en charge et la prévention des situations d'exposition au risque viral.**

REGLEMENTATION

- *Rapport 2010 : sous la direction du Pr Patrik YENI*
  Chapitre 17 : Prise en charge des situations d'exposition au risque viral chez l'adulte. Recommandations du groupe d'experts

- ***La chimioprophylaxie post-AES***

Ce traitement doit être instauré dans les 4 heures suivant l'AES, au plus tard dans les 48 heures.
Par un médecin référent ou par un médecin urgentiste….

PROBLEMATIQUE

Remarque des experts visiteurs de l'HAS à la certification en 2011

DECISION DE L'UTILISATION DES TROD

Avec

°la pharmacie de l'hôpital
°les directeurs des établissements

Choix des tests

- **sur les conseils du médecin biologiste du CHR de Metz**

ETABLISSEMENT DU PROTOCOLE D'UTILISATION

- par le Service de Santé au Travail
- et le laboratoire fournisseur

- la procédure de prise en charge des AES a été revue et diffusée

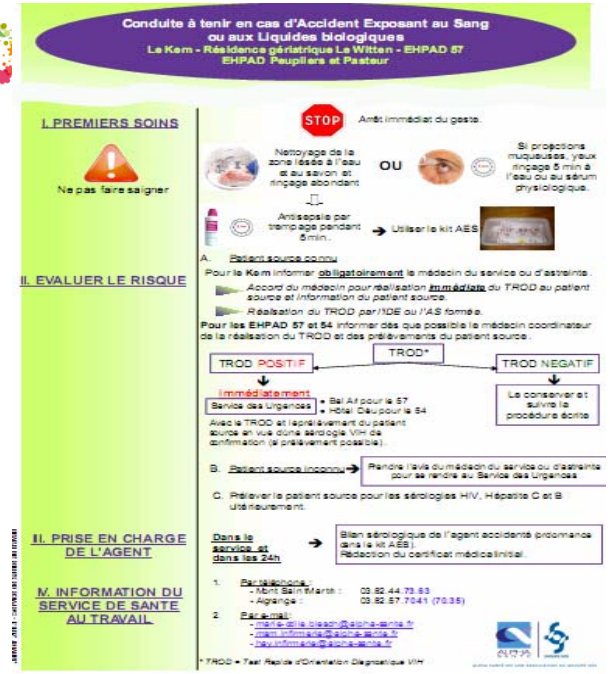

MISE EN PLACE DANS LES ETABLISSEMENTS EN 2012

JANVIER

Information aux directeurs, cadres infirmiers, chsct, cme

MARS

Formation : 20 soignants par le médecin biologiste et le laboratoire

3 SEPTEMBRE

Introduction dans les établissements par les IDE de santé au travail

TROD SUR LE PLAN PRATIQUE

Test rapide VIH INSTI™ 60'

INSTI™ Test rapide VIH 1/2

Akli BOUAZIZ

Laboratoires SEPHEROTEK

Prélèvement des 50 µl

1

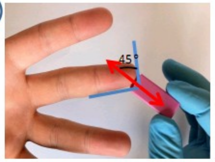

Piquer le doigt propre du patient. Main horizontale au niveau de la taille,paume vers le haut, la lancette doit former un angle de 45° avec le doigt du patient.

2

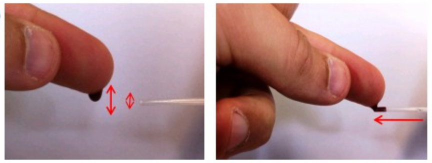

Former une grosse goutte de sang suspendue au bout du doigt. Celle-ci doit être plus épaisse que le diamètre de la pipette.
MAINTENIR LA PIPETTE HORIZONTALE et mettre en contact avec le sang.
NE PAS APPUYER SUR LA POIRE DE LA PIPETTE.

3

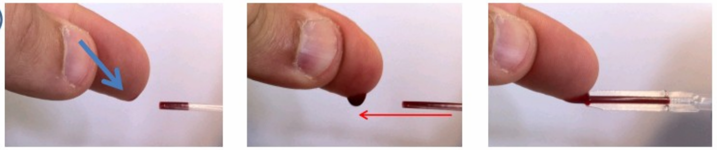

Former une nouvelle grosse goutte de sang (si besoin exercer des pressions répétées de la base du doigt jusqu'à son extrémité) et approcher la pipette HORIZONTALEMENT SANS APPUYER
Réitérer l'opération jusqu'à remplissage complet de la pipette (trait noir)

Laboratoires NEPOROTEX Faire Plus Pour La Santé

INSTI™ Test rapide VIH 1/2

GROUPE SOS SANTÉ

Presser la poire de la pipette pour vider le sang dans le **flacon 1**

Refermer le flacon et l'homogénéiser par 2 inversions

Vider le contenu du flacon 1 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane

Puis verser le contenu du flacon 2 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane

Puis verser le contenu du flacon 3 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane. **Lire le résultat du test immédiatement**

GROUPE SOS SANTÉ

Négatif

Positif

(Séroconversion)

GROUPE SOS SANTÉ

PRISE EN CHARGE DES AES

- **En cas de TROD positif => agent accidenté dirigé immédiatement vers le service d'urgences hospitalières le plus proche**
- **En cas de TROD négatif => prélèvement du patient source (HIV,Hép B, Hép C et Alat) en différé**
- **Prise en charge médicale et administrative de l'agent accidenté selon le protocole établi**

BILAN D'UN AN D'UTILISATION

- 14 AES déclarés (hors MCO qui dispose d'un laboratoire) / 14 tests réalisés

- Aucune difficulté à la réalisation

- Coût faible : 6 euros